Nations Unies S/PV.4647



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4647e séance

Jeudi 21 novembre 2002, à 10 h 30
New York

Président :	M. Wang Yingfan	(Chine)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Tidjani
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Williamson
	Fédération de Russie	M. Konuzin
	France	Mme d'Achon
	Guinée	M. Traoré
	Irlande	M. Corr
	Maurice	M. Koonjul
	Mexique	M. Aguilar Zínser
	Norvège	M. Kolby
	République arabe syrienne	M. Mekdad
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Harrison
	Singapour	M. Mahbubani

Ordre du jour

Lettre datée du 31 mars 1998, du Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1998/287)

02-70339 (F)



La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre datée du 31 mars 1998, du Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1998/287)

Le Président (*parle en chinois*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, des Fidji, de la Nouvelle-Zélande et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M .Aisi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) prend place à la table du Conseil; M. Dauth (Australie), M. Naidu (Fidji) et M. MacKay (Nouvelle-Zélande) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'accord auquel est parvenu le Conseil lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à qui je donne la parole.

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Au cours du dernier exposé sur Bougainville, le 29 août, le Conseil a pris connaissance des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des phases I et II du plan de destruction des armes, dont les échéances étaient le 31 août et le 30 septembre, respectivement. Comme le Conseil de sécurité s'en souvient, les progrès dans le processus de paix avaient été bien accueillis par le Conseil.

Je dois signaler aujourd'hui que les faits nouveaux survenus depuis août comprennent des revers. Les parties à Bougainville ont achevé la phase I. Mais la phase II du confinement n'a été achevée que dans la moitié des districts de l'île. Le nombre de nouvelles armes récupérées depuis le dernier exposé n'a augmenté que d'un peu plus que 100, atteignant un total de 1 684 unités. Plus inquiétant encore, sept conteneurs ont été ouverts et 212 armes en ont été retirées. J'en parlerai plus tard. L'élimination des armes a été ralentie et, de ce fait, tout le processus de paix a été quelque peu fragilisé.

Il serait sans doute utile que je donne notre évaluation de ce qui explique cette situation. Je voudrais également informer le Conseil des mesures qui sont prises pour faire face aux difficultés qui sont apparues.

Les revers dans le confinement des armes peuvent être expliqués essentiellement par deux facteurs. Le premier tient aux efforts bien intentionnés de répondre à l'impatience de nombreux ex-combattants, qui sont frustrés devant le rythme lent de leurs réintégration et réhabilitation. Deux fonds ont été créés pour aider les ex-combattants, l'un par le Gouvernement national et, l'autre, par un donateur bilatéral. Les problèmes liés au déboursement de ces fonds et la perception erronée que les ex-combattants seraient à présent payés pour avoir remis leurs armes ont fait que certains d'entre eux ont refusé de participer au processus d'élimination des armes. D'autres ont forcé des conteneurs et récupéré leurs armes.

Le deuxième facteur a été une campagne délibérée de falsification et de déformation des faits au sujet de la nature du processus de paix de la part des partisans de Francis Ona, le principal leader de Bougainville resté en dehors du processus de paix. Des individus se présentant comme des proches ou des partisans d'Ona ont également forcé des conteneurs et volé des armes, affirmant qu'ils agissaient sur ses ordres.

Aussi décourageants que ces faits peuvent être, je suis heureux de dire que les dirigeants des ex-combattants ont répondu avec détermination à ces défis. Une réunion du Comité consultatif pour le processus de paix a eu lieu le 30 octobre à Arawa. La réunion, dirigée, comme d'habitude, par la Mission des Nations Unies – le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville – a adopté un certain nombre de décisions pour rendre les conteneurs plus sûrs, susciter des attitudes plus positives à l'égard du confinement des armes et reprendre la récupération des armes. Des décisions ont également été prises pour traiter des problèmes liés à l'usage des deux fonds déjà cités. Nous avons été encouragés par la décision des ex-combattants d'achever la phase II du confinement avant le 24 décembre, déclarant que ce serait un cadeau de Noël pour Bougainville.

Dans le cadre du suivi au Comité consultatif pour le processus de paix, et à la décision concernant la nouvelle échéance pour la phase II du confinement, les deux dirigeants de faction de Bougainville ont convoqué une réunion extraordinaire à Arawa au début du mois de novembre. La participation a concerné plus que les membres habituels du Comité consultatif pour le processus de paix et inclus des commandants d'unités, de sections et de compagnies, ainsi que l'Administration provinciale. À cette session, les participants ont eu un exposé sur tous les aspects de l'Accord de paix, examiné les questions entravant la récupération des armes et pris des mesures en conséquence. La session a adopté une résolution commune sur les ex-combattants qui, entre autres, demande à leurs dirigeants politiques d'entamer un dialogue avec la Me'ekamui Defence Force de Francis Ona. À la suite de la réunion du Comité consultatif pour le processus de paix et de la réunion extraordinaire qui s'en est suivie, les ex-combattants ont initié un contact direct avec le comandant militaire de Francis Ona.

Les ex-combattants ont également adopté un calendrier précis des activités à achever sur l'ensemble de l'île d'ici le 24 décembre, date à laquelle la fin de la phase II du confinement devait être déclarée. L'idée est que la Compagnie Alpha, l'essentiel de la Me'ekamui Defence Force, qui a réaffirmé sa détermination à travailler avec les autres districts dans l'élimination des armes, pourrait prendre un peu plus de temps pour atteindre la phase II. Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville devrait assister à la signature des déclarations que chaque district fera, confirmant qu'il a achevé la phase II.

En attendant, et dès septembre, le Bureau politique a tenu une série de réunions sur l'ensemble de l'île avec les chefs, les églises et les groupes de femmes. L'objectif de ces contacts a été de mobiliser et de contacter ces importants groupes pour promouvoir une participation communautaire maximale dans le processus d'élimination des armes.

Dans toutes ses activités liées à la collecte des armes, le Bureau politique a eu une relation de travail étroite et fructueuse avec le Groupe de surveillance de la paix. Ce dernier a fourni un appui logistique appréciable dans la récupération des armes et leur stockage. Il a également servi de lien fiable entre les diverses communautés de l'île. Grâce à ses patrouilles sur toute l'île, le Groupe de surveillance informe le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville sur les questions spécifiques exigeant notre intervention commune. En outre, le Groupe facilite seul le règlement de nombreuses affaires. Nous attendons avec beaucoup d'intérêt la suite de notre coopération fructueuse avec le Groupe de surveillance de la paix.

Je voudrais dire un mot sur la Commission constitutionnelle de Bougainville. La Commission a consulté les habitants des différents districts de l'île pour vérifier leurs points de vue sur ce que devrait être la teneur de la Constitution de Bougainville. La Commission devrait déposer le premier projet de constitution d'ici le 1er janvier 2003. Après quoi, des consultations auront lieu avec le Gouvernement provincial provisoire de Bougainville, le Congrès du peuple de Bougainville et, bien sûr, le Gouvernement national. La date butoir pour l'achèvement du projet final de constitution et pour un compte-rendu est la fin du mois de janvier 2003.

Le projet de constitution sera ensuite examiné par l'Assemblée constituante de Bougainville, qui devrait être mise sur pied d'ici février 2003 et achever ses travaux d'ici mars 2003. Toutefois, elle ne pourra vraiment commencer ses travaux que lorsque le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville aura notamment, vérifié que la phase II de l'entreposage des armes confisquées a bien été menée à bien.

En ce qui concerne la suite des événements, je voudrais souligner qu'il reste à peine plus de quatre semaines avant la date butoir du 24 décembre fixée pour l'achèvement de la phase II de l'Accord de paix

de Bougainville. Lors de la dernière réunion du Comité consultatif pour le processus de paix et de la session de suivi, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville a signifié très clairement aux anciens combattants que la crédibilité du processus d'élimination des armes et peut-être même de l'ensemble du processus de paix serait remise en cause si la date butoir n'était pas respectée. Nous avons également souligné une fois de plus que les progrès vers l'autonomie dépendaient de l'achèvement de la phase II et de la vérification qui en serait faite.

Même si les ex-combattants déclarent que la date du 24 décembre a été respectée, le Bureau politique devra quand même le vérifier et certifier que les armes sont bien entreposées en conteneurs comme le spécifie le plan. Il semble très peu probable que l'on aura mené à bien le processus, sous sa forme actuelle, d'ici le 31 décembre, compte tenu en particulier des effractions et du vol de 212 armes qui se sont produits récemment. La présence du Bureau politique va continuer d'être nécessaire sur l'île pour aider la population de Bougainville à rendre ces armes et à mener à bien la phase II, qui comprend la certification par le Bureau politique. La phase III du plan d'élimination des armes, dans laquelle les parties doivent décider du sort qui sera réservé à ces armes, est encore à venir. Une décision doit être prise au sujet des armes dans les quatre mois et demi après l'entrée en vigueur des amendements à la Constitution. Le Bureau politique est censé être sur place pour vérifier et certifier si les parties se sont effectivement conformées aux dispositions de dépôt des armes et si la situation est assez sûre au niveau des armements pour permettre la tenue d'élections. À supposer, par conséquent, que la date butoir de décembre soit respectée, le Bureau politique devra disposer d'un certain temps pour vérifier et certifier que les armes sont bien entreposées en sûreté, selon les dispositions de la phase II.

Enfin, la réunion du Comité consultatif pour le processus de paix tenue à la fin du mois d'octobre a officiellement demandé que le Bureau politique et le Groupe de surveillance de la paix restent à Bougainville jusqu'à la fin des élections pour le Gouvernement autonome. D'après le calendrier actuel, ces élections devraient se tenir avant la fin de juin 2003. Mais bien sûr, la date effective de leur tenue dépendra de la façon dont la Commission constitutionnelle de Bougainville et l'Assemblée constituante respecteront leur programme de travail actuel.

Compte tenu des tâches critiques auxquelles doit procéder le Bureau politique au cours de l'année qui vient, le Secrétaire général a écrit au Conseil pour recommander, comme le Conseil le sait, la prorogation du mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville pour une année supplémentaire. Comme le Conseil le sait aussi, le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée a sollicité également cette prorogation. Avant de prendre la décision d'écrire au Conseil, le Secrétaire général a envoyé une mission d'évaluation à Bougainville. La mission, dirigée par le Directeur de la Division de l'Asie et du Pacifique de mon département, est arrivée sur l'île à temps pour participer à la réunion du Comité consultatif pour le processus de paix. La mission a tenu maintes consultations avec le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, les parties de l'île et les pays participant au Groupe de surveillance de la paix, lesquels ont tous confirmé que le maintien de la présence du Bureau politique était essentiel pour l'aboutissement du processus de paix.

M. Aguilar Zínser (Mexique) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous dire combien mon pays est satisfait de vous voir de retour et présider cette séance publique du Conseil de sécurité. Nous félicitons la Chine du processus politique qu'elle vient de mener dans le cadre du Congrès du Parti.

Ma délégation aimerait remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Kieran Prendergast, des informations qu'il vient de nous fournir dans son exposé sur l'évolution de la situation à Bougainville. Nous voudrions également rendre hommage, au nom de notre pays, au travail réalisé par le représentant du Secrétaire général, M. Noël Sinclair, chef du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, et son personnel, ainsi qu'au travail et au soutien apporté par les Gouvernements qui ont participé au Groupe de surveillance de la paix : les Gouvernements australien, fidjien, néo-zélandais et vanuatuan.

Je voudrais également réitérer l'appui du Mexique au processus de paix et redire son souhait de voir toutes les parties prenantes continuer d'œuvrer à un règlement pacifique et définitif du conflit, ainsi qu'à la poursuite de la coopération entre l'ONU et

l'ensemble de la communauté internationale et les autorités de Bougainville, pour le relèvement économique et social du pays.

À cet égard, il importe, selon mon pays, que le Conseil de sécurité fasse appel aux pays donateurs pour qu'ils apportent leur soutien à l'instauration de conditions économiques, sociales et structurelles propices à une transition pacifique vers la nouvelle destinée politique de Bougainville.

Mon pays est préoccupé par le retard accusé dans le processus de Bougainville et dont nous a rendu compte M. Kieran Prendergast. Nous considérons qu'il est fondamental que ce processus aboutisse; qu'il serait souhaitable qu'il aboutisse dans les délais fixés, et que l'aspect fondamental cimentant le respect de ces échéances devrait être la réalisation intégrale du plan d'élimination des armes en cours, dans les circonstances dont nous avons été informés.

Nous aimerions par conséquent poser quelques questions à M. Prendergast relativement aux incidences potentielles de ce retard. Nous sommes préoccupés par les retombées possibles du retard enregistré dans le dépôt des armes sur le processus même d'élaboration de la constitution et sur la mise en place du Gouvernement autonome. Quelles seraient les conséquences d'un retard dans les travaux de la Commission consultative, comme d'un retard par rapport aux délais fixés pour l'adoption de la Constitution et pour la tenue des élections menant à la mise en place du Gouvernement autonome, compte tenu du fait, rappelé par M. Prendergast, que les élections sont prévues d'ici la fin du mois de juin 2003?

Certaines autorités en Papouasie-Nouvelle-Guinée, comme le Ministre des affaires intergouvernementales, ont signalé qu'il est fort peu plausible que les délais soient respectés. Quelles sont les perspectives qui se dessinent compte tenu du non-respect probable de cet échéancier, et quelles seraient les conséquences du retard susmentionné sur l'aboutissement des travaux du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et pour le Groupe de surveillance de la paix?

Mon gouvernement se demande également ce qui se passerait si certains membres du Groupe de surveillance de la paix se désistaient avant même la fin de l'échéancier. Je remercie encore une fois le Secrétaire général adjoint, M. Prendergast, des renseignements qu'il a bien voulu nous fournir.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie le représentant du Mexique des paroles aimables qu'il m'a adressées ainsi qu'à mon pays.

M. Tafrov (Bulgarie) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et bienvenue de nouveau à New York. Mon pays tient à saluer la détermination des responsables politiques de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Groupe de surveillance de la paix, en particulier les représentants de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des Fidji, des Îles Salomon et de Vanuatu, qui apportent leur aide très importante à l'application de l'accord de cessez-le-feu et contribuent à assurer la stabilité politique à Bougainville.

Des avancées considérables ont été réalisées dans la mise en oeuvre de l'Accord de paix, signé le 30 août 2001. Elles méritent d'être saluées. L'Accord de paix, sans aucun doute, constitue un succès incontestable pour la population de Bougainville ainsi que pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a clairement démontré sa bonne volonté de régler le conflit de manière pacifique et démocratique.

La Bulgarie se félicite également de l'adoption des actes législatifs relatifs à l'application de l'Accord de paix, notamment des amendements à la Constitution de la loi organique de consultation de la paix en Bougainville. Tout en notant avec satisfaction les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de collecte et de destruction des armes, ma délégation est quand même préoccupée par les informations qui viennent de nous être fournies par Sir Kieran concernant certaines difficultés que connaît ce processus, qui pourtant est essentiel pour l'organisation des élections afin de constituer un Gouvernement autonome de Bougainville, et représente une garantie importante pour la tenue d'un référendum sur l'avenir de l'île.

La Bulgarie soutient les efforts conjugués du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et du Groupe de surveillance du processus de paix, ainsi que ceux des parties au conflit visant à définir des critères clairs pour la mise en oeuvre de la phase II du plan concernant la destruction des armes.

Pour terminer, je voudrais dire que la Bulgarie salue l'intention du Secrétaire général de reconduire le mandat du Bureau pour une période d'un an. Cela

permettra d'assurer la réalisation de la phase II du plan concernant la destruction des armes, d'organiser des élections pour un Gouvernement autonome de l'île de Bougainville, et de mener à bien le processus de paix.

M. Koonjul (Maurice) (*parle en anglais*) : À l'instar d'autres délégations, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous remercier d'avoir convoqué la présente séance sur Bougainville. Je remercie également le Secrétaire général adjoint, Sir Kieran Prendergast, de nous avoir présenté un exposé utile et exhaustif sur les événements récents relatifs au processus de paix de Bougainville.

Nous félicitons les autorités et le peuple de Bougainville de leur attachement continu à la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Bougainville. Bougainville est un autre exemple concret où le Conseil de sécurité et la communauté internationale, et en particulier les pays voisins, jouent un rôle majeur pour faire avancer le processus de paix.

Nous prenons note en particulier des progrès réalisés vers la réalisation des objectifs fixés dans l'Accord de paix signé à Arawa le 30 août 2001. Nous sommes heureux d'apprendre que des accords ont maintenant été conclus sur la question du référendum pour déterminer ce que sera finalement le futur politique de Bougainville, dans le cadre de la Constitution de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Nous sommes d'avis que le processus de paix est sur la bonne voie, malgré quelques revers. L'Accord de paix de Bougainville a marqué un tournant dans l'histoire politique de Bougainville et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Ma délégation tient à exprimer sa reconnaissance et son appui au Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, qui, malgré ses effectifs limités, a fait un travail remarquable en s'employant activement à assurer la coordination, la mise en œuvre et l'exécution du plan d'élimination des armes tel qu'il a été convenu. Nous sommes heureux de noter que, malgré quelques difficultés pratiques, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville a réussi à mener à bonne fin la phase I du processus d'élimination des armes. Néanmoins, nous sommes préoccupés par les informations que vient de nous donner Sir Kieran à propos du nombre croissant d'incidents où des malles et des conteneurs ont été forcés et des armes retirées. Ces incidents peuvent avoir des répercussions négatives sur le travail positif réalisé par le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et par le Groupe de surveillance de la paix et risquent de faire dérailler l'ensemble du processus, compromettant ainsi l'achèvement de la phase II. Nous saluons, néanmoins, les initiatives prises par le haut commandement, tant de l'Armée révolutionnaire de Bougainville que de la Résistance bougainvillienne, afin d'enquêter, de conseiller et d'encourager les délinquants à rendre ces armes. Nous espérons que les responsables y consentiront dans l'intérêt de la paix et de la stabilité.

Les progrès réalisés dans l'élimination des armes sont intrinsèquement liés à la création du Gouvernement autonome de Bougainville, par le biais d'un dispositif légal qui subordonne la disposition relative à l'autonomie et au référendums dans la nouvelle partie XIV de la constitution nationale à la vérification et à la certification par le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville que la phase II du processus d'élimination des armes a été réalisé. Il est donc particulièrement important pour chacun de veiller à l'achèvement de ce plan d'élimination des armes. Nous sommes heureux de constater qu'un total de 1 684 armes à feu ont pu à ce jour être éliminées, y compris 301 armes de grande puissance. Nous exhortons le peuple de Bougainville à respecter scrupuleusement les dispositions du plan et à mettre de côté leurs divergences politiques et autres dans l'esprit de l'édification de la communauté.

Comme dans tout processus de paix, la réconciliation et la réinsertion des anciens combattants demeure les priorités absolues en vue d'assurer une paix durable à long terme. La réinsertion rapide des anciens combattants et leur participation à la société civile par le biais de la création d'emplois rémunérateurs devraient donc être examinées sans plus attendre. Nous apprécions l'établissement du compte du Fonds d'affectation spéciale pour les anciens combattants de Bougainville, sous l'égide de l'Agence australienne pour le développement international (AusAID). Nous encourageons la communautés des donateurs à injecter encore plus de fonds dans ce programme afin d'assurer sa mise en œuvre efficace.

Le processus de consolidation de la paix à Boungainville ne peut être réalisé sans des investissements importants dans la reconstruction des infrastructures et le rétablissement du pouvoir civil. Ma délégation reconnaît et se félicite de la volonté exprimée par le peuple de Bougainville de participer activement à la reconstruction de sa province. Il

importe donc que la priorité soit accordée à la santé, à l'éducation, à l'agriculture et aux infrastructures de base. Il ne saurait y avoir de dividendes de paix sans progrès dans ces domaines. Nous demandons instamment à la communauté internationale de fournir une aide à cet égard.

Ma délégation note avec satisfaction que des progrès importants ont été accomplis, même si le calendrier initial n'a pas été respecté en raison de circonstances qui ne relèvent pas de la responsabilité des parties, dans la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Bougainville. Nous sommes fermement convaincus que le Conseil de sécurité doit continuer de participer pleinement au processus et nous appuyons donc la demande du Gouvernement papouan-néo-guinéen, ainsi que la décision du Secrétaire général, de proroger le mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville qui s'achève le 31 décembre 2002, pour une période supplémentaire de 12 mois.

M. Kolby (Norvège) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais moi aussi remercier Sir Kieran de son exposé sur les événements récents survenus dans le processus de paix de Bougainville. Malgré quelques revers et quelques défis récents qui doivent être traités, l'impression d'ensemble est que le processus continue d'être sur la bonne voie et qu'il en est maintenant à sa phase finale.

Nous sommes heureux de constater que, par le biais du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, l'ONU continue de jouer un rôle crucial en faveur de la promotion de la paix et de la stabilité sur l'île. Outre la supervision de la mise en oeuvre du plan d'élimination des armes, le Bureau politique et le Groupe de surveillance de la paix encouragent la confiance mutuelle entre les parties.

Ma délégation estime que des efforts soutenus de consolidation de la paix sont essentiels dans toute stratégie d'ensemble visant à parvenir à une paix durable. Les activités de consolidation de la paix entreprises actuellement par divers acteurs à Bougainville portent sur une série d'initiatives qui vont de la réconciliation des anciens ennemis à la réintégration des ex-combattants et la promotion du développement et de la reprise économique. Mais la mise en œuvre fructueuse de ces initiatives est, dans une grande mesure, tributaire de l'application complète du plan d'élimination des armes qui a été convenu. En outre, nous n'obtiendrons les conditions propices à une autonomie effective et à la mise en oeuvre des dispositions de l'Accord relatives à un référendum et à l'établissement d'un Gouvernement autonome qu'en prenant des dispositions appropriées quant au sort de ces armes.

En tant que moyen pour promouvoir ces objectifs et sauvegarder les investissements déjà effectués à Bougainville, ma délégation appuie la prorogation du mandat du Bureau politique jusqu'à la fin de 2003. Cela permettra au Bureau politique des Nations Unies de superviser l'application des éléments restants de l'Accord de paix et de contribuer ainsi à l'achèvement du processus de paix.

J'aimerais saisir cette occasion pour encourager le Gouvernement papouan-néo-guinéen et ses homologues à Bougainville à rester attachés au processus de paix et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour le mener à bien jusqu'à sa dernière phase. Il convient avant tout de surmonter les obstacles actuels à l'élimination effective des armes, obstacles liés, entre autres, à la logistique, aux communications et à la mobilisation.

Enfin, toutes les parties doivent élaborer une planification à long terme pour promouvoir la coexistence pacifique afin de permettre au processus de paix actuel de devenir plus indépendant.

Bougainville ne représente pas une question prioritaire à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Elle illustre néanmoins parfaitement le rôle constructif que peut jouer l'Organisation des Nations Unies dans la stratégie d'ensemble de consolidation de la paix, même avec des ressources relativement limitées. Je voudrais, en conséquence, terminer en rendant hommage au Bureau politique des Nations Unies à Bougainville pour son excellent travail, ainsi qu'aux membres du Groupe de surveillance de la paix pour leur appui précieux aux efforts de l'ONU à Bougainville.

M. Williamson (États-Unis) (*parle en anglais*) : Après l'accession à l'indépendance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1975, de larges segments de la population de l'île de Bougainville ont continué de se sentir en retrait de Port Moresby pour des raisons historiques, culturelles et ethniques. L'exploitation des mines de cuivre dans les années 80 a compliqué la situation. En 1989, des combats se sont déclenchés et, pendant les années 90, des combats séparatistes acharnés ont causé la mort de milliers de personnes sur l'île de Bougainville.

En 1998, après quasiment une décennie de conflits et, selon certaines estimations, près de 10 000 morts, les parties ont décidé de régler leur différend par la négociation. Depuis sa création en 1998, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville a joué un rôle précieux pour contribuer à la stabilité sur l'île. L'Accord de paix de Bougainville a mis fin aux combats, a préservé la paix qui a été instaurée il y a quatre ans, et a permis à l'île de prendre le chemin de l'autonomie par le biais d'un référendum sur l'indépendance.

Le Bureau doit encore accomplir une tâche majeure : faire en sorte que la collecte, l'élimination et l'élimination des armes sur l'île n'incitent pas de nouveau à la violence. Le Bureau a prévu que l'Accord de paix de Bougainville devrait achever ses travaux vers la mi-2002, et à la fin de l'année au plus tard. Il y a un an, lorsque le Conseil de sécurité a examiné une demande semblable en vue d'une prorogation du mandat du Bureau de 12 mois, le Directeur du Bureau, l'Ambassadeur Noël Sinclair, nous a informés que la mission devait achever ses travaux « à la fin de 2002 au plus tard ». Nous pensons en toute sincérité qu'il convient de fixer des objectifs en fonction de ces prévisions précises. Une fois ces objectifs fixés, il importera de faire tout son possible pour les réaliser.

On demande maintenant au Conseil d'approuver une prorogation d'une année au-delà de cette date butoir. Nous comprenons que, parmi les raisons invoquées en faveur de ce délai, il y a le ralentissement du processus de paix du fait des élections nationales en Papouasie-Nouvelle-Guinée, le vol de certaines armes rassemblées et enfermées dans des conteneurs dans le cadre du processus d'élimination des armes, et les intempéries occasionnelles qui ont empêché l'hélicoptère du Bureau de décoller. Pour être francs, nous ne trouvons pas cet argument en faveur d'une nouvelle prorogation de 12 mois très convaincant.

Nous notons que des progrès en faveur d'une plus grande autonomie et d'un référendum ne seront pas réalisés tant que le Bureau n'aura pas certifié l'achèvement de la phase II du processus d'élimination des armes, notamment la conteneurisation de toutes les armes collectées. Nous félicitons le Bureau pour son excellent travail qui a déjà permis la collecte et l'entreposage de près de 1 500 armes cette année. Dans le même temps, nous aimerions que le Secrétariat indique plus clairement et de manière plus mesurée les résultats escomptés quant à l'élimination des armes et la stratégie de sortie de la mission du Bureau politique dans son ensemble. Nous nous demandons, par exemple, combien d'armes doivent encore être collectées, quels sont les plans hebdomadaires du Bureau pour mener à bien la collecte et l'élimination des armes restantes, et comment le Bureau envisage de réduire graduellement sa présence vers la fin imminente de la mission.

Une fois de plus, les États-Unis appuient le processus de paix. Nous nous félicitons des efforts sincères déployés par les dirigeants de toutes les parties au conflit pour aplanir leurs divergences grâce à un processus pacifique. Nous apprécions les efforts du Bureau pour contribuer à mener à bonne fin et de manière pacifique ce processus.

Ce matin, le Secrétaire général adjoint, M. Prendergast, a cité d'autres éléments qui pourraient justifier une prorogation d'une année du Bureau et mériteraient notre examen. Nous notons que le mandat du Bureau ne s'achève pas avant le 31 décembre 2002, et proposons que le Conseil de sécurité se réunisse à une date ultérieure, peut-être au début du mois prochain, pour examiner plus avant cette question. Pour le moment, les États-Unis pensent qu'il suffit de proroger le mandant du Bureau de six mois. Nous espérons obtenir des réponses aux questions posées dans les semaines à venir afin de mieux comprendre les autres questions soulevées dans cette enceinte ce matin.

M. Mekdad (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Permettez-moi d'emblée de vous exprimer mes remerciements, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante séance sur la situation à Bougainville, en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Je tiens également à remercier Sir Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, de son exposé de ce matin sur l'évolution du processus de paix à Bougainville et sur le rôle joué par l'Organisation des Nations Unies à ce titre. Nous nous félicitons également de la présence dans la salle du nouveau Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui nous parlera plus en détails du processus de paix dans cette région.

Il ne fait aucun doute, plus d'une année après la signature de l'Accord de paix de Bougainville, que ce territoire se rapproche graduellement d'une véritable paix, comme prévu par l'Accord du 30 août 2001, qui était fondé sur trois piliers : l'autonomie, le référendum

et l'élimination des armes. Toutes ces étapes sont indissolublement liées. À cet égard, nous devons reconnaître deux facteurs susceptibles d'influencer le succès du processus de paix de Bougainville.

Le premier facteur est lié aux efforts sincères déployés par le Gouvernement papouan-néo-guinéen et son engagement en faveur de la poursuite du processus de paix. Nous devons également reconnaître qu'il a réussi à appliquer toutes les mesures juridiques et constitutionnelles nécessaires, aux fins de donner à l'Accord de paix de Bougainville son statut juridique, dans le cadre de la Constitution de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Cela est fort louable et devrait être appuyé.

Le deuxième facteur est le rôle important joué par le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et par le Groupe de surveillance de la paix ainsi que les efforts qu'ils ont déployés en vue de faciliter l'application de l'Accord de paix. Ce rôle mérite toute notre appréciation et tout notre appui.

Compte tenu du rôle joué par le Bureau politique des Nations Unies à ce stade crucial, durant lequel il participe activement à la coordination, à la mise en oeuvre et à la consolidation des responsabilités convenues et surtout étant donné que le plan de destruction des armes en arrive à sa deuxième étape, qui devrait être achevée le 24 décembre 2002, la Syrie appuie fermement la demande du Gouvernement papouan-néo-guinéen de prolonger le mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville de 12 mois, jusqu'à la fin de 2003.

Les informations qui nous ont été communiquées ce matin sur le processus de paix de Bougainville, la note du Gouvernement papouan-néo-guinéen en date du 26 août 2002, la déclaration du Ministre des affaires intergouvernementales de ce pays devant le Parlement national et la dernière note du 20 novembre que nous venons de recevoir, tout cela montre clairement les progrès qui ont été réalisés en vue d'une normalisation à Bougainville et ce, en dépit de la persistance de certains défis, qui sont essentiellement dus au fait que certaines parties, notamment Francis Ona, restent en dehors du processus de paix d'une part, et qu'il faut remettre en état l'infrastructure, dispenser des services et réaliser le développement économique, d'autre part. Dans ce cadre, nous estimons qu'il est essentiel que les États donateurs continuent de prodiguer une assistance internationale et que la communauté internationale continue de s'acquitter de ses obligations.

Pour terminer, nous appelons à l'intensification des efforts destinés à édifier la paix et à assurer la reconstruction à Bougainville. Nous pensons que le Bureau politique des Nations Unies a encore d'importantes contributions à faire durant la période consécutive au conflit. Pour cette raison, nous estimons que la prorogation de 12 mois est tout à fait justifiée et devrait être soutenue. Par conséquent, nous nous devons d'appuyer les travaux du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et voudrions qu'il puisse rester jusqu'à ce qu'il puisse accomplir le mandat qui lui a été confié.

M. How (Singapour) (*parle en anglais*) : Comme les orateurs qui m'ont précédé, je remercie le Secrétaire général adjoint Sir Kieran de son exposé.

Nous saluons le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville pour le rôle qu'il a joué et continue de jouer à Bougainville. L'Ambassadeur Sinclair et sa petite équipe ont non seulement permis d'instaurer un niveau important de stabilité et de sécurité au Bougainville mais également, de façon lente et graduelle, ont poussé le conflit vers un règlement. Nous nous félicitons aussi de l'appui inébranlable et de l'aide apportés par les voisins de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à cette fin.

Depuis la signature de l'Accord de paix en août 2001, le Gouvernement papouan-néo-guinéen a démontré de façon très concrète son attachement à l'Accord. Il a par exemple effectivement procédé aux amendements constitutionnels nécessaires afin de donner suite aux accords conclus avec les Parties de Bougainville, permettant ainsi de déblayer la voie à l'application de nouvelles mesures dans le cadre de l'Accord de paix. Le Gouvernement travaille également étroitement avec le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et les autres parties au sein du Comité consultatif pour le processus de paix en vue d'appliquer l'Accord sur le terrain.

Nous nous réjouissons également de la déclaration ministérielle faite, il y a deux jours, par le Ministre des relations intergouvernementales du Gouvernement papouan-néo-guinéen, Sir Peter Barter. De sa déclaration au Parlement national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, il ressort clairement non seulement que le Gouvernement s'est tout à fait engagé en faveur de l'application de l'Accord de paix de

Bougainville mais qu'il a aussi une bonne analyse des obstacles auxquels il est confronté et de ce qui doit être fait pour les éliminer. Il est indéniable que le Gouvernement papouan-néo-guinéen mérite d'être appuyé de façon continue par la communauté internationale tandis qu'il s'efforce de mettre en oeuvre l'Accord.

Le dossier de Bougainville offre depuis quelque temps matière à encouragement pour les membres du Conseil car il nous rappelle que nos efforts au sein de cet organe peuvent souvent nous permettre d'obtenir les résultats escomptés. Cela est d'autant plus encourageant que la somme à verser a été modique. Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville coûte environ 2 millions de dollars par an, c'est-à-dire ce que d'autres missions des Nations Unies dépensent en un jour. C'est un prix modeste à payer pour aider le Gouvernement papouan-néo-guinéen à résoudre le conflit de Bougainville, en vue de rétablir la paix ainsi que de ramener l'espoir d'un avenir plus radieux pour les quelques 180 000 habitants de l'île.

Ce matin, nous avons entendu que l'application de la deuxième phase du plan d'élimination des armes a été plus lente que prévue. Cela ne devrait pas nous préoccuper outre-mesure, tant qu'il est clair que toutes les parties demeurent engagées en faveur du processus de paix et que cela ne retarde pas celui-ci.

Il est important de ne pas insister sur l'intégration du plan d'élimination des armes et du processus de paix dans un calendrier trop rigide. Il faut tenir compte des problèmes sur le terrain ainsi que des sensibilités et des pratiques locales. Cela risque de donner de meilleurs résultats. Nous sommes par conséquent d'accord avec le Secrétaire général qui a l'intention de proroger le mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville d'encore un an jusqu'à décembre 2003, pour tenir compte des retards accumulés dans la phase II d'élimination des armes.

Pour terminer, il ne suffit pas simplement de rétablir la paix à Bougainville. Pour que cette paix soit durable, il faut mettre en place une administration efficace et une économie locale durable. Les institutions pertinentes de l'ONU devraient donc coordonner les efforts déployés à Bougainville avec ceux de la communauté des donateurs en vue de consolider la paix.

M. Konuzin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie attache une grande importance à l'Accord de paix de Bougainville du 30 août 2001, qui constitue le fondement du processus de paix dans ce pays. Nous appelons toutes les parties à mettre en oeuvre dans un délai raisonnable et dans leur intégralité toutes les dispositions figurant dans l'Accord, en vue d'instaurer l'autonomie, d'organiser le référendum et d'appliquer les mesures nécessaires à la collecte et à la destruction des armes.

Une condition essentielle pour faire avancer le processus de paix est la manifestation d'une volonté politique de la part des parties aux fins de parvenir à un règlement rapide des problèmes fondamentaux.

Nous apprécions énormément les efforts déployés par le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville ainsi que les activités menées par son dirigeant, l'Ambassadeur Sinclair, ainsi que par le Groupe d'observateurs militaires, en vue de mettre en oeuvre l'Accord de paix de Bougainville. Nous notons l'efficacité des travaux réalisés par le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville qui, en peu de temps et avec peu de ressources, a permis d'obtenir des résultats importants.

Le retard dans la mise en oeuvre du plan de collecte et d'élimination des armes à Bougainville suscite notre préoccupation. Nous espérons que toutes les Parties, avec le soutien actif du Gouvernement papouan-néo-guinéen redoubleront d'efforts pour éliminer les armes dans les communautés de Bougainville. Un succès dans ce domaine s'avérera décisif pour faire avancer le processus du relèvement et de la consolidation de la paix après le conflit à Bougainville et contribuera à instaurer des conditions propices à l'octroi, par la communauté internationale, de l'aide économique indispensable aux dizaines de milliers d'habitants de Bougainville.

La Russie soutient les efforts positifs qui sont déployés pour parvenir à un règlement définitif du conflit à Bougainville et elle est prête à contribuer à l'avancée du processus.

M. Traoré (Guinée) : Je voudrais joindre ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé pour vous remercier d'avoir organisé la présente séance publique sur Bougainville. Je voudrais également dire toute l'appréciation de ma délégation à M. Kieran Prendergast pour l'exposé fort utile qu'il vient de faire.

L'Accord de paix de Bougainville, signé le 30 août 2001, a mis l'accent sur trois éléments

fondamentaux, à savoir : l'autonomie, la tenue d'un référendum et le plan d'élimination des armes en circulation. Depuis, notre Conseil n'a cessé d'encourager les parties à mettre en oeuvre ces composantes pour parvenir à un règlement définitif de leur différend.

Ma délégation constate qu'en dehors de quelques problèmes liés à la collecte des armes et la démobilisation des combattants, la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Bougainville se poursuit normalement. Les acquis déjà obtenus ont été rendus possibles grâce non seulement à la bonne volonté manifestée par les parties, mais aussi à l'important appui apporté par le Bureau politique des Nations Unies et le Groupe de surveillance de la paix.

C'est le lieu de remercier tous les pays et institutions qui se sont largement impliqués dans la matérialisation de l'Accord de paix de Bougainville. Grâce à ces efforts conjugués, nous pouvons apprécier positivement les actions menées pour la promotion de la réconciliation nationale, la restauration de l'autorité de l'État, la reconstruction et le développement économique du pays.

Tout en encourageant les différents acteurs à redoubler d'efforts, ma délégation voudrait mettre l'accent sur la nécessité de l'accélération des opérations de collecte, de stockage et de destruction des armes. Nous restons persuadés, en effet, que c'est là l'une des conditions essentielles pour ramener la paix et favoriser le relèvement après-conflit, avec le bienveillant soutien de la communauté internationale. Pour ce faire, la politique de sensibilisation des populations doit être poursuivie avec davantage de vigueur. De plus, ma délégation voudrait exhorter les parties à poursuivre leurs efforts en vue d'instaurer une véritable politique de réconciliation nationale et d'établir le Gouvernement autonome de Bougainville.

Je ne saurais terminer sans exprimer l'appui de ma délégation à la proposition du Secrétaire général portant sur la prorogation du mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville pour une nouvelle période de 12 mois, à compter du 1er janvier 2003. Nous demeurons confiants que celle-ci sera largement mise à profit pour parachever le processus de paix engagé en Papouasie-Nouvelle-Guinée, ce qui constituerait un autre succès à l'actif de notre Organisation.

M. Corr (Irlande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, j'aimerais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance publique aujourd'hui. Il est très important d'entendre les points de vue, particulièrement ceux des pays de la région, et de les remercier de leur engagement et de leur coopération dans le processus de paix. Comme d'autres orateurs avant moi, j'aimerais aussi remercier le Secrétaire général adjoint, M. Kieran Prendergast, de son compte rendu complet sur le processus de paix à Bougainville.

L'Irlande soutient fermement les recommandations du Secrétaire général et la demande du Gouvernement papouan-néo-guinéen en faveur d'une prorogation de 12 mois du mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. Le Premier Ministre Somare a déclaré au début du mois que promettre la paix ne suffit plus : il faut faire prendre conscience du potentiel pratique de la paix. Le Premier Ministre a également rappelé que le processus de paix reste une priorité nationale. Ma délégation accueille chaleureusement cet engagement.

À l'occasion de la réunion du Comité consultatif pour le processus de paix qui s'est tenue à Arawa le 30 octobre dernier, la nouvelle date butoir du 24 décembre a été convenue pour parachever la deuxième étape du plan d'élimination des armes. Désormais, il est important que toutes les parties avancent rapidement vers la réalisation de cet objectif, compte tenu de la lenteur avec laquelle les armes sont éliminées, comme nous l'a indiqué M. Prendergast ce matin.

À cet égard, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville a bien sûr un rôle crucial à jouer, dans la mesure où ses activités de vérification et de certification sont un facteur de la mise en oeuvre des arrangements convenus aux fins de l'autonomie et de la garantie d'un référendum sur l'avenir politique de Bougainville auprès de la population locale. On a maintenant de bonnes raisons de penser que la troisième phase de l'élimination des armes – qui verra la destruction des armes dans leur majorité, voire dans leur totalité – sera parachevée au milieu de 2003, ce qui permettrait l'élection d'un gouvernement autonome à Bougainville.

Il est indispensable que l'ONU maintienne son appui et son engagement sans réserve alors que ce processus est bien engagé. De nombreux progrès ont

déjà été réalisés, notamment en matière d'amnisties et de grâces. La Commission constitutionnelle de Bougainville a entamé les consultations auprès de la population de Bougainville et commencera bientôt à rédiger un projet de constitution pour Bougainville. Tout cela doit se poursuivre.

Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, dispose de ressources et d'effectifs extrêmement modestes, comme l'a souligné le représentant de Singapour. Sous la direction de l'Ambassadeur Sinclair, ce bureau a réalisé un excellent travail en atteignant ses objectifs et en oeuvrant pour la consolidation de la paix et la réalisation des objectifs préliminaires, surtout en ce qui concerne l'élimination des armes. On observera toujours des fluctuations dans un tel processus qui associe politique et désarmement. Ce qui compte, c'est de garder une idée précise de la tâche à accomplir. Et le Bureau politique des Nations Unies y parvient admirablement.

Il est primordial pour la population de Bougainville, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la région en général que le Bureau politique des Nations Unies mène à bien ses travaux. Ses activités, d'un faible coût financier, rapportent gros à la paix, et elles restent décisives pour l'achèvement du processus. C'est pourquoi, nous devrions nous concentrer, non pas sur un calendrier rigide, mais sur les jalons qui marquent la tâche à accomplir. Et en agissant ainsi, le Bureau affiche de très bons résultats. Il convient également d'exprimer notre reconnaissance aux pays du Groupe de surveillance de la paix, à savoir l'Australie, les Fidji, la Nouvelle-Zélande et Vanuatu, qui contribuent de façon décisive à ce processus.

L'année à venir sera très chargée pour l'ONU en ce qui concerne son engagement à Bougainville. Il faudra relever les grands défis que sont les étapes deux et trois du processus d'élimination des armes, tandis que l'ONU devra faire preuve de détermination pour ce qui est de la certification du parachèvement du processus. De même, pendant la période pré-électorale, il faudra faire preuve de bon sens et être de bon conseil. Comme l'Ambassadeur Koonjul et d'autres l'ont souligné ce matin, la situation économique extrêmement sombre de Bougainville est un facteur que la communauté internationale, y compris les institutions des Nations Unies, devront largement prendre en compte au cours de l'année à venir. Ce qu'il faut désormais, c'est maintenir notre appui total au processus de paix et permettre au Bureau politique des Nations Unies à Bougainville de mener à bien ses travaux.

Mme d'Achon (France) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir convoqué cette réunion et remercier M. Kieran Prendergast pour son exposé tout à fait utile.

Il ressort clairement de l'exposé que nous a fait M. Kieran Prendergast qu'après des progrès encourageants au premier semestre de cette année, le processus de paix à Bougainville a connu récemment des retards et des difficultés. Nous y voyons trois raisons. Tout d'abord, le retard pris dans le plan de collecte des armes, qui risque de retarder le processus de paix dans son ensemble. En effet, l'achèvement de la phase II était prévu pour septembre dernier et il a été reporté au 24 décembre. Deuxièmement, la fragilité des mécanismes d'indemnisation et de réinsertion, qui ont développé certaines frustrations. Le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et celui de l'Australie ont promis des sommes importantes pour les parties. Il s'agit d'un élément essentiel pour le succès du processus et nous espérons que ces sommes pourront être rapidement utilisées, de façon équilibrée, à des fins de désarmement, d'indemnisation mais aussi de développement.

Enfin, il y a eu des vols d'armes, à des fins indemnitaires, qui retardent encore le plan de collecte des armes et nous partageons, à cet égard, l'analyse du Secrétariat. Ce n'est pas un signe que les combats vont reprendre, mais le reflet d'une volonté de se procurer des fonds. Cette volonté ne doit absolument pas être encouragée.

La période qui s'ouvre devant nous va être très déterminante. L'échéance du 24 décembre pour la collecte des armes doit absolument être respectée si l'on ne veut pas mettre en péril le processus de paix en bloquant les deux autres volets. À cet égard, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Sir Kieran, a évoqué la perspective des élections qui doivent se tenir au deuxième trimestre 2003 et j'aimerais reprendre la question qui a été posée par l'Ambassadeur du Mexique, à cet égard. À son avis, les délais pourront-ils être tenus pour la phase III et quelles actions le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville pourraient mener pour que les élections puissent se tenir dans les délais prévus?

D'autre part, des éléments restent encore en dehors du processus de paix. Les perspectives se sont un peu améliorées sur ce point avec la mise en place d'un système de collecte des armes par la compagnie Alpha, inspirée de l'Accord de Bougainville. Mais beaucoup de problèmes restent en suspens, en particulier le refus, comme l'ont dit de nombreuses délégations de Francis Ona de rejoindre encore le processus de paix.

Enfin, et là aussi je répète ce que d'autres ont dit avant moi, l'économie de l'île connaît encore de graves difficultés qui risquent de mettre en danger les chances d'une paix durable. Il est certain que la mobilisation de la communauté internationale reste plus que jamais nécessaire. C'est dans ce contexte que le Conseil de sécurité doit examiner la question du renouvellement du mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville.

Nous devons prendre en compte, de l'avis de la délégation française, deux éléments. D'une part, le Bureau joue un rôle majeur dans le processus de paix et du fait des importantes échéances qui vont survenir au premier semestre 2003, il nous paraît effectivement difficilement concevable que le Bureau des Nations Unies ne soit pas présent pour les accompagner. Mais par ailleurs, nous ne souhaitons pas cautionner non plus les retards trop importants dans le processus. En effet, les Accords de Bougainville d'août 2001 prévoyaient que le mandat se terminerait fin 2002. Nous souhaitons donc que le renouvellement du mandat s'accompagne de progrès certains pour rattraper ce retard.

M. Tidjani (Cameroun) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier de l'initiative que vous avez prise d'organiser cette séance publique sur Bougainville. Je voudrais également remercier Sir Kieran pour son exposé riche en informations actualisées et particulièrement utile sur l'état de la question de Bougainville. Lors de l'exposé du Conseil, le 29 août dernier, nous nous étions félicités des avancées enregistrées. De même, dans son rapport sur l'activité de l'Organisation à l'Assemblée générale, au cours de la session actuelle, le Secrétaire général a souligné les progrès réalisés dans l'application de l'Accord de paix de Bougainville, signé le 30 août 2001, ainsi que le rôle essentiel du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville dans la destruction des armes de guerre collectées – une opération à laquelle les populations sensibilisées apporteraient leur pleine coopération. Depuis lors ce processus a connu des freins et Sir Kieran vient de nous fournir des informations bien précises sur ces difficultés, qui ne doivent, de l'avis de ma délégation, en aucune façon décourager les efforts en cours, en raison de l'importance des échéances attachées à la réussite de cette opération, notamment les élections de juin 2003.

Du reste, la décision des anciens combattants de mener à son terme, en décembre prochain, cette opération et l'engagement des Me'ekamui à coopérer à l'élimination des armements sont encourageants et porteurs d'espoir. Je voudrais donc dire, à ce stade, l'appréciation de ma délégation pour la qualité et l'efficacité de la coopération développée entre le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et les États membres du Forum des îles du Pacifique, voisins et/ou fournisseurs de contingents au Groupe de surveillance de la paix pour l'application des accords de cessez-le-feu et de l'Accord de paix de Bougainville.

Il s'agit là à n'en pas douter d'une illustration significative de l'interaction positive entre l'ONU et les organisations régionales pour laquelle nous militons ardemment. Les succès, il est vrai partiels, dont nous nous réjouissons, nous les devons, sans aucun doute, à la volonté des parties de résoudre pacifiquement leurs différends, mais également à l'implication de la communauté internationale, et notamment de l'ONU et du Forum des îles du Pacifique. Je suis d'accord avec la délégation américaine qu'un plan de route est nécessaire pour nous permettre d'avoir une vue d'ensemble des efforts encore indispensables pour atteindre l'objectif final du processus en cours.

Cette dynamique en faveur de la paix doit être soutenue et entretenue. C'est pourquoi, le Cameroun apporte son appui total au principe de la prorogation du mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, dont toutes les parties reconnaissent le rôle indispensable. De même, le Cameroun souscrit à la proposition du Secrétaire général portant sur une prorogation pour une durée de 12 mois du mandat du Bureau politique de l'ONU.

Ma délégation voudrait aussi remercier la communauté des donateurs pour leur contribution financière précieuse ainsi que l'action pertinente des organisations non gouvernementales impliquées dans la réalisation du processus de Bougainville et dans la reconstruction multiforme. Nous les encourageons à

persévérer et à renforcer leur participation conjuguée à cette exaltante œuvre commune en faveur de l'avènement de la paix et du développement durable, dont bénéficierait certainement toute la région.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer le soutien de ma délégation au Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et à tous ses membres et réitérer nos encouragements dans les efforts inlassables et consensuels qu'ils déploient sur le terrain.

M. Valdivieso (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier Sir Kieran Prendergast pour les informations qu'il nous a fournies et pour le document de synthèse qu'il a fait circuler. Il s'agit, sans aucun doute, d'un outil très utile pour maintenir le Conseil informé.

À maintes occasions, nous avons reçu du Chef du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville des informations directes sur les progrès du processus de paix à Bougainville. Au mois de décembre, l'an dernier, nous avons eu la bonne nouvelle concernant l'Accord de paix de Bougainville, signé à Arawa le 30 août 2001, et les trois éléments de l'Accord, à savoir l'autonomie, le référendum et le programme de collecte des armes. À cette occasion, les membres du Conseil se sont félicités de la signature de l'Accord.

L'approbation par le Parlement, le 27 mars dernier, de la deuxième phase des réformes constitutionnelles pour appliquer l'Accord de paix a constitué une étape importante, que le Conseil de sécurité a d'ailleurs mis en exergue. À cet égard, il faut reconnaître le rôle très positif joué par le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, sous la direction de l'Ambassadeur Noël Sinclair. Les membres du Conseil, notre délégation y compris, ont souligné l'importance d'avancer rapidement et efficacement dans ce plan de collecte des armes. Néanmoins, comme cela a été mentionné à juste titre, le plan de collecte des armes a stagné et tout paraît indiquer qu'il sera difficile de l'exécuter dans les nouveaux délais. C'est ce qui ressort de l'exposé de Sir Kieran Prendergast, car, en effet, l'impatience des anciens combattants et la campagne tendant à discréditer ce processus n'encouragent pas à l'optimisme.

L'autre sujet de préoccupation est la situation économique, aussi bien à Bougainville qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée en général, qui a été mentionnée précédemment. Pour ce qui est de l'économie à Bougainville, on a dit que le peu qui existait a été détruit au cours du conflit armé. Il n'y a à l'heure actuelle aucune industrie, qu'elle soit de taille moyenne ou grande, mais simplement une économie de subsistance. L'Ambassadeur Sinclair a dit précédemment de façon très explicite que si la situation économique ne s'améliore pas, l'attitude de la population se durcira face à l'Accord de paix et il sera ainsi plus difficile de procéder à la réinsertion des anciens combattants.

Depuis la signature de l'Accord de Lincoln en janvier 1998, le processus de paix en Papouasie-Nouvelle-Guinée a progressé lentement mais fermement. Nous espérons que cette tendance se maintiendra. Le nouveau gouvernement de Sir Michael Somare s'est également engagé à mettre en oeuvre cet Accord. La communauté internationale doit continuer d'appuyer ce processus. À cet égard, nous tenons également à reconnaître que les membres du Groupe de surveillance de la paix – l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Fidji et Vanuatu – ont joué un rôle indispensable.

Le programme de collecte des armes est d'une importance fondamentale. Des progrès ont été faits, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire. Selon l'Accord d'Arawa, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville devra certifier que les armes ont été collectées, car c'est là la condition préalable à la tenue du référendum à Bougainville.

Pour toutes les raisons que j'ai évoquées, nous sommes en faveur de la prorogation du mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville dans des conditions qui lui permettront de contribuer encore davantage à ce processus.

M. Harrison (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de remercier par votre entremise, Sir Kieran Prendergast, de son introduction très utile et très instructive à notre débat.

Nous commençons par constater que l'opération des Nations Unies à Bougainville a été, et continue d'être, un succès notable. Ma délégation voudrait à nouveau rendre hommage à l'Ambassadeur Sinclair et à son équipe; nous pensons que le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville n'a pas simplement été une réussite; il a sans doute tracé la voie pour d'autres missions dans le monde. L'ONU a joué, dans cette affaire, un rôle déterminant pour régler les problèmes politiques de Bougainville.

Il importe de ne pas compromettre les acquis en mettant fin avec précipitation à la contribution de l'ONU à Bougainville. Mais de même, nous pensons qu'il est très important que nous commencions à envisager une stratégie de sortie claire qui définira ce que l'ONU devra faire à l'avenir, de même que la période pendant laquelle la présence de l'ONU sera nécessaire. À cet égard, nous étudions attentivement l'aide-mémoire que la délégation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée nous a distribué hier, le 20 novembre.

Il est évident que le processus de paix est encore vulnérable. Je pense que ce qu'a dit Sir Kieran quand il a dit que ce processus était « quelque peu fragilisé » résume bien la situation. Il est clair que le travail des Nations Unies à Bougainville n'est pas achevé. Il importe que la situation économique dramatique que connaît la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'instabilité que connaît le reste de la région – les hauts plateaux du sud, par exemple – ne compromettent pas les progrès qui ont été accomplis à Bougainville.

Il est également encourageant d'apprendre que les combattants ont accepté de s'employer à respecter la date limite du 24 décembre, et il importe que cette échéance soit respectée. Nous demeurons préoccupés de constater que la collecte des armes est encore loin d'être achevée, bien qu'il soit probablement impossible d'éliminer toutes les armes. Les armes qui ont circulé dans les hauts plateaux du sud pourraient très facilement refaire leur apparition. Mais nous constatons avec plaisir que le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville s'occupe maintenant du processus de redressement, et nous nous sommes réjouis de pouvoir utiliser notre contribution de 25 000 livres excédentaires prévue pour la collecte des armes à des projets de redressement.

Nous avons pris bonne note de la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, et nous appuyons cette prorogation. Nous notons également les résultats de la récente mission d'évaluation. Pour ce qui est de l'échéancier de toute prorogation, nous sommes ouverts à toute suggestion. Nous pensons qu'il faudra encore discuter de cette question. Mais nous pensons qu'il faudra tenir compte de toute une série de questions importantes quant aux délais. La première de ces questions est, bien sûr, la nécessité d'avoir une stratégie de sortie, chose dont j'ai parlé plus tôt. La deuxième question a été soulevée par Sir Kieran Prendergast et concerne le temps qu'il faudra au Bureau politique des Nations Unies à Bougainville pour vérifier la phase II et oeuvrer davantage sur ce point. La troisième question concerne les élections prévues pour juin 2003, mais qui pourraient, en fait, être repoussées. Je pense qu'il sera très important pour les membres du Conseil d'étudier toutes ces questions pertinentes avant de se prononcer sur un calendrier précis.

Le Président (*parle en chinois*) : Je voudrais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Tout d'abord, j'aimerais remercier le Secrétaire général adjoint Prendergast de l'exposé qu'il nous a fait. Depuis les délibérations du Conseil de sécurité en août de cette année, le processus de paix de Bougainville, avec la coopération du nouveau Gouvernement papouan-néo-guinéen, n'a cessé de progresser, et la Chine s'en félicite. Nous espérons que toutes les parties continueront d'adopter une attitude positive et souple et feront progresser le processus de règlement pacifique de la question de Bougainville. Toutes les parties mettent pleinement en oeuvre les dispositions pertinentes de l'Accord de paix de Bougainville. D'importants progrès ont été réalisés dans l'ensemble dans la collecte des armes bien que certains problèmes soient apparus dans ces travaux. Il s'agit maintenant de savoir si ces travaux pourront se poursuivre sans incident, car cela aura de grandes répercussions sur le processus de paix.

Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville a toujours joué un rôle important dans la collecte des armes. Il a également acquis la confiance de toutes les parties. À l'heure actuelle, le travail de collecte des armes n'a pas été achevé et le processus de paix en est à un tournant décisif. Ceci étant, la Chine est favorable à ce qu'il soit tenu pleinement compte de la demande formulée par les parties concernées. Nous appuyons la prorogation du mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville pour un an afin que le Bureau politique puisse continuer de jouer son rôle dans le cadre du processus de paix. Sur une longue période, le Bureau politique, sous la direction de l'Ambassadeur Sinclair, a fait un excellent travail, et la Chine aimerait dire ici sa reconnaissance à cet égard. Comme par le passé, nous allons appuyer les efforts du Bureau à cet égard.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Aisi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme d'autres orateurs avant moi, j'aimerais saisir cette occasion de vous remercier d'avoir organisé cette séance publique et de m'avoir donné ainsi l'occasion de prendre la parole sur cette question très importante pour mon pays. J'aimerais également remercier Sir Kieran Prendergast des informations qu'il a communiquées dans son intervention, et remercier tous les membres du Conseil pour les observations constructives et utiles qu'ils ont formulées.

Le conflit dont souffre mon pays depuis 10 ans a été une source de préoccupation pour quatre gouvernements consécutifs, qui ont consacré beaucoup de temps, d'énergie et de ressources à cette question. Le processus de paix s'est vu, bien sûr, accorder la priorité absolue et toute l'attention voulue par tous les gouvernements précédents, et surtout le dernier Gouvernement de même que le Gouvernement actuel, sous la direction du Premier Ministre, Sir Michael Somare.

C'est avec un vif plaisir que j'informe le Conseil que des progrès constructifs ont été réalisés dans les trois volets principaux : paix et réconciliation; élimination des armes; et réformes constitutionnelles – ce dernier point a constitué une réalisation sans précédent, puisqu'il n'y avait aucun précédent auquel se référer et aucune clause appropriée sur ce que sera après le conflit la situation de Bougainville dans le cadre constitutionnel de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le Conseil est pleinement conscient que sous le gouvernement précédent, l'ancien Ministre des affaires pour Bougainville, Sir Moi Avei, avait présenté un projet d'amendements constitutionnels et la nouvelle loi organique au Parlement en janvier et en mars 2002. À cette occasion, le Parlement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée avait voté dans sa grande majorité en faveur de ce projet d'amendements constitutionnels en vue d'ajouter la section XIV à la Constitution nationale et de faire entrer en vigueur la nouvelle loi organique sur la consolidation de la paix à Bougainville – Gouvernement autonome de Bougainville et Référendum de Bougainville. Il n'y a pas eu une seule voix contre ces amendements, preuve du caractère hautement prioritaire et de la grande importance accordés à la question par le Gouvernement et le peuple de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Les votes devaient atteindre la majorité absolue des deux tiers des 109 membres du Parlement national. Les votes enregistrés ont atteint les chiffres de 84 et 86 respectivement, sans aucun vote dissident.

Toutes les parties à l'Accord de paix de Bougainville, ainsi que les amis et organes régionaux et internationaux, y compris la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville, dirigée par l'Ambassadeur Noël Sinclair, oeuvrent d'arrache-pied, dans une vision commune, à l'instauration et à la consolidation de la paix sur le terrain. Je tiens à exprimer notre reconnaissance à l'Ambassadeur Noël Sinclair pour le travail extraordinaire qu'il fait pour aider la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans ce processus.

Je voudrais aussi qu'il soit pris acte de notre reconnaissance à l'égard de l'initiative régionale lancée par nos amis et voisins proches, en particulier les Gouvernements d'Australie, de Nouvelle-Zélande, des Fidji, de Vanuatu, des Îles Salomon et des Tonga, dans les premières phases, et de leur appui et participation continus au Groupe régional de surveillance de la paix sur l'île de Bougainville.

Mon gouvernement prend acte également de la participation de beaucoup d'autres gouvernements et organisations et agences internationales qui ont fourni à Bougainville de l'aide dans le domaine de la consolidation de la paix, de la réconciliation et du redressement, ainsi qu'une assistance dans d'autres secteurs de développement. Il s'agit des Gouvernements japonais et du Royaume-Uni, de l'Union européenne, du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et d'organisations non gouvernementales telles que des églises, la Croix-Rouge et Médecins sans frontières.

Ici à New York, les efforts faits par beaucoup, notamment les membres du Conseil, les Missions du Forum des îles du Pacifique et autres, en étroite coopération avec le Secrétaire général, et par la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville, jouent le rôle nécessaire de catalyseur dans la gestion du processus de dialogue entre toutes les parties concernées.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général, tous les États Membres de l'ONU et surtout les membres actuels et récents du Conseil de sécurité d'avoir continué à renouveler le mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville afin qu'il puisse appuyer les opérations de collecte et d'élimination des armes.

Je n'ai pas besoin de répéter ici l'excellent exposé que nous a fait Sir Kieran Prendergast quand il a présenté le rapport du Secrétaire général, mais qu'il me suffise de dire que mon gouvernement confirme que les première et deuxième phase de la collecte des armes suivent bien leur cours et sont presque achevées. La phase III d'élimination des armes reste à faire. Nous convenons tous que cette dimension constitue une partie très importante du processus de paix.

Je tiens également à exprimer la profonde reconnaissance de mon gouvernement à l'appui continu accordé par le Conseil lorsque nous avons demandé une prolongation du mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. Nous sommes ici aujourd'hui pour demander une dernière prolongation de 12 mois encore.

Le calendrier proposé établi dans l'aide-mémoire d'août 2002 est encore valide, mais comme le Conseil peut le remarquer, il s'est quelque peu ralenti en raison de nombreux facteurs, y compris ceux que Sir Kieran a mentionnés ce matin. Mais nous croyons qu'il y a des jalons clairs et nets mis en exergue dans l'aide-mémoire, aide-mémoire auquel est venu s'ajouter l'aide-mémoire distribué ce matin, pour assurer le désengagement approprié des parties. C'est pourquoi le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est convaincu et a bon espoir que la question sera réglée dans les délais impartis, et peut-être même plus tôt.

C'est ce qu'a aussi réaffirmé le Premier Ministre, Sir Michael Somare, lors de sa réunion avec le Secrétaire général, M. Kofi Annan, à New York, le 18 octobre 2002.

Pour terminer, nous pensons que cette mission de paix peut réussir si nous travaillons tous ensemble.

Le Président (*parle en chinois*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Dauth (Australie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué, de façon tout à fait ouverte, la présente réunion sur une question qui, bien évidemment, intéresse au plus haut point les pays du Forum des îles du Pacifique. Il est certes tout à fait normal que les pays de la région, en tant que participants au règlement du conflit de Bougainville, soient également mêlés aux délibérations du Conseil de sécurité. Nous apprécions aussi vivement l'exposé très utile et complet que nous a fait Kieran Prendergast ce matin. Nous tenons à le remercier, ainsi que son équipe, des efforts qu'ils déploient, dans des circonstances difficiles, pour mettre un terme à ce conflit.

L'Australie appuie avec force l'engagement continu du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. Nous trouvons encourageants les progrès réalisés dans les efforts de règlement de la situation à Bougainville. À vrai dire, il y a eu beaucoup de choses de faites. Il n'en reste pas moins beaucoup à faire avant que le processus de paix ne soit achevé. La participation de l'ONU a été et reste un élément essentiel de l'ensemble du processus, et il faudra que l'ONU reste engagée pendant une bonne partie de 2003.

Mais la présence de l'ONU doit avoir véritablement un rôle catalyseur; elle devrait inciter les deux parties à re-dynamiser et à achever avec succès, par exemple, le processus d'élimination des armes. Les parties doivent comprendre que la présence de l'ONU et celle du Groupe de surveillance de la paix sera limitée dans le temps. Et pendant qu'ils sont sur le terrain, il faudra déployer tous les efforts possibles pour faire rapidement évoluer la situation. En aucune circonstance, leur présence – toute rassurante qu'elle soit – ne pourra servir de prétexte pour retarder ou reporter des décisions difficiles. La présence du Groupe ne saurait et ne devrait empêcher les parties de prendre, comme elles s'y sont engagées, des mesures en faveur de la paix et de l'élimination des armes.

Dans ce contexte, il est clair que le ralentissement récent de l'élimination des armes et l'enlèvement d'armes stockées dans des conteneurs, a été un revers grave. Ceci risque de saper la confiance des parties et de la communauté internationale dans le processus de paix. Cela dit, il existe des possibilités – et il faut s'en saisir – de redynamiser les initiatives d'élimination des armes, surtout par le biais du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et des parties qui peuvent exhorter les anciens combattants à parachever l'élimination et la destruction des armes aussi tôt que

possible en 2003. Les anciens combattants de Bougainville ont donné la date du 24 décembre 2002 comme date butoir pour la conclusion de la phase II du processus d'élimination des armes. Nous nous félicitons de cette décision.

Cet objectif pourrait être réalisable, mais il faudra que le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, en consultation avec les parties, redouble d'efforts pour accélérer les opérations d'entreposage des armes dans le cadre de la phase II et pour que l'on puisse déclarer le plus vite possible que cette phase du processus d'élimination des armes est terminée.

Le sort qui sera réservé à ces armes – phase III – doit être arrêté dans les quatre mois et demi suivant la déclaration de la phase II. Nous pensons que, si le rythme actuel d'avancement ne s'accélère pas de manière substantielle, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville aura peu de chance d'achever sa tâche avant les derniers mois de 2003. Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville est chargé d'assurer un travail de contrôle et de vérification des armes entreposées dans des conteneurs tout au cours de la phase III. Il faudra, pour que ces efforts en vue d'un règlement soient entièrement couronnés de succès, que ce processus avance rapidement. Il sera difficile pour l'ONU de partir tant que des armes seront encore entreposées dans des conteneurs verrouillés.

La déclaration du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville indiquant que la phase II est achevée marquera la mise en route des amendements constitutionnels faisant entrer en vigueur les dispositions relatives à l'autonomie de l'Accord de paix de Bougainville. Le Bureau a recommandé un processus de consultation à l'échelle de Bougainville afin de déterminer le niveau général de sécurité ressentie dans les districts respectifs. C'est une proposition fort judicieuse. Il serait utile toutefois que ce processus aille de pair avec les mesures de confinement de la phase II.

À l'évidence, il va sans dire que les avis du Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée seront aussi des facteurs dans l'acceptation par toutes les parties de la validité de toute déclaration de la phase II. Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville devra tenir des consultations étroites et rapides avec le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée afin que sa définition d'« exécution substantielle » soit acceptée par toutes les parties, y compris par le Gouvernement papouan-néo-guinéen.

Je tiens enfin à souligner l'appui de l'Australie au processus de paix de Bougainville et pour le Bureau, notamment par l'entremise du Groupe de surveillance de la paix. C'est précisément parce que nous voulons que le processus connaisse un aboutissement couronné de succès et durable que nous avons souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour réaliser des progrès dans l'élimination des armes. Cela permettra également de recueillir en aval d'autres bienfaits de la paix, surtout pour le développement économique et l'autonomie, et de susciter un changement réel et bienvenu dans la vie depuis trop longtemps endeuillée du peuple de Bougainville.

Le Président (*parle en chinois*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant des Fidji. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Naidu (Fidji) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole à la présente séance sur cette question capitale du processus de paix de Bougainville en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Je fais cette déclaration au nom des membres du Forum des Îles du Pacifique qui sont membres des Nations Unies, notamment l'Australie, Kiribati, la République des Îles Marshall, les États fédérés de Micronésie, la République de Nauru, la Nouvelle-Zélande, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et mon propre pays, les Fidji.

Cette question a été inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité depuis 1999 mais affecte à l'évidence, depuis bien plus longtemps l'un de nos pays voisins, la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les Gouvernements successifs de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont accordé la plus haute priorité et la plus grande attention à cette question, notamment le Gouvernement actuel du Premier Ministre, Sir Michael Somare.

Le Conseil de sécurité sait bien que notre sous-région a joué un rôle important en appuyant la Papouasie-Nouvelle-Guinée par le biais de notre propre initiative régionale d'un Groupe de surveillance de la paix à Bougainville. Nous sommes tous résolus à voir aboutir le processus de paix actuel, qui montre des signes positifs de succès. Le Conseil n'ignore pas que,

grâce aux efforts et aux ressources des Gouvernements australien et néo-zélandais, appuyés avec compétence par le Royaume des Tonga et les Îles Salomon – dans les phases initiales –, Vanuatu et mon propre pays, les Fidji, nous avons mis sur pied et poursuivi les efforts du Groupe régional de surveillance de la paix à Bougainville.

C'est donc avec plaisir que j'ai été informé par le Secrétaire général et notre collègue de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Ambassadeur Robert Aisi, que des progrès encourageants ont été réalisés sur trois fronts principaux : la paix et la réconciliation, l'élimination des armes et les réformes constitutionnelles. Il est également réconfortant d'apprendre que les institutions et amis régionaux et internationaux, notamment le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, dirigé par l'Ambassadeur Noël Sinclair, travaillent diligemment à la consolidation de la paix.

Nous reconnaissons la participation des autres gouvernements et organisations non gouvernementales internationales, des organismes et des institutions dans la fourniture à Bougainville de l'aide à la consolidation de la paix, à la réconciliation, au rétablissement et autre aide en matière de développement sectoriel. Y figurent les Gouvernements du Japon, du Royaume-Uni, de l'Union européenne, le Programme des Nations Unies pour le développement, les églises, les organisations non-gouvernementales, la Croix-Rouge et Médecins sans frontières. Ici, à New York, les efforts de beaucoup, y compris les membres du Conseil de sécurité, le Secrétaire général, et le Bureau jouent le rôle catalyseur nécessaire dans la gestion du dialogue entre toutes les parties concernées.

Bien que le calendrier proposé et présenté dans l'aide-mémoire d'août 2002 du Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée se soit quelque peu ralenti, nous espérons avec ferveur que la phase II de l'élimination des armes pourra s'achever, comme prévu maintenant, d'ici le 24 décembre. Il y a également bon espoir que la phase III de l'élimination des armes puisse arriver à son terme vers le milieu de 2003, ouvrant ainsi la voie vers les élections d'un Gouvernement autonome de Bougainville.

Il faut également souligner que respecter les délais prévus pour l'élimination des armes ne se fera pas de façon automatique. Cela exigera de l'audace et le ferme engagement de toutes les parties ainsi que l'engagement actif et constant du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville pour faciliter le processus de paix.

Tout en demeurant engagés, en tant que sous-région, à appuyer le Groupe de surveillance de la paix jusqu'à la solide mise en place du processus de paix, c'est dans notre intérêt à tous que nous avancions aussi rapidement que possible et que le processus s'émancipe progressivement et touche à sa fin. Dans ce contexte, le Groupe du Forum des Îles du Pacifique appuie la prorogation du mandat du Bureau pour toute période requise.

Le Président (*parle en chinois*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. MacKay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de m'associer aux autres qui vous ont exprimé, Monsieur le Président, leur appréciation pour avoir convoqué la présente séance publique du Conseil ainsi qu'à Sir Kieran Prendergast pour avoir décrit de manière très détaillée et, à notre avis, très précise, la situation sur le terrain à Bougainville.

À l'évidence, ma délégation souscrit à la déclaration faite par la délégation des Fidji. Comme cela a été souligné, c'est un processus auquel les autres membres de la région et nous-mêmes avons participé depuis un certain nombre d'années. Comme notre collègue de la Papouasie-Nouvelle-Guinée l'a indiqué, le processus s'est un peu ralenti du fait de plusieurs facteurs, nous demeurons néanmoins fort encouragés par les progrès qui ont été accomplis. Il reste encore beaucoup à faire, mais la situation évolue certainement dans la bonne direction. Cela atteste des contributions considérables apportées par le Gouvernement papouan-néo-guinéen, aidé par d'autres dans la région au cours des années.

Selon notre propre évaluation de la situation, le processus de paix entre dans ses phases finales. Nous pensons qu'il y a une perspective raisonnable de mener définitivement à terme, d'ici au 24 décembre, la phase II d'élimination des armes. Nous pensons donc que de bonnes perspectives existent pour que la phase III puisse s'achever vers le milieu de l'an prochain, ouvrant ainsi la voie aux élections d'un Gouvernement autonome de Bougainville.

Nous souscrivons tout à fait à l'avis qui a été exprimé – unanimement exprimé, je pense – que le Groupe de surveillance de la paix a un rôle essentiel à jouer tant que le processus de paix ne sera pas établi sur des bases solides.

Nous avons apprécié les marques de soutien des membres du Conseil de sécurité en vue d'une prorogation du mandat du Groupe de surveillance de la paix de 12 mois supplémentaires. Nous notons que c'est là la période également recherchée par la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nous pensons que cette période de 12 mois, recommandée par le Secrétaire général et demandée par la Papouasie-Nouvelle-Guinée, est soutenue par le Conseil. C'est en fait la période adéquate de prorogation, et nous demanderions au Conseil d'agir en conséquence.

Je vous remercie, Monsieur le Président, une nouvelle fois, d'avoir convoqué cette réunion. Il s'agit d'une occasion très utile pour nous dans la région de prendre part à ce débat décisif sur une question aussi importante, non seulement pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, mais aussi pour le reste d'entre nous dans la région.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne la parole à M. Prendergast, qui va répondre aux questions soulevées et aux commentaires faits.

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Il y a eu de nombreuses questions et je vais essayer de répondre au maximum d'entre elles. Premièrement, je voudrais dire que nous sommes très reconnaissants pour les nombreuses marques de gratitude à l'égard du travail de Noël Sinclair et de son équipe. Je sais qu'ils travaillent dans des conditions très difficiles et cela les a particulièrement affectés. Ainsi, j'ai du demander à Noël Sinclair d'annuler sa participation à la réunion que nous avons eue le mois dernier à Mont Pellerin (Suisse), des représentants et représentants spéciaux du Secrétaire général, en raison du calendrier de travail. Nous devrions peut être lui demander d'annuler ses vacances de Noël pour la même raison et je sais que lui-même et son équipe travaillent avec beaucoup de dévouement.

La première question a été posée par l'Ambassadeur du Mexique sur les effets du retard à certifier le confinement des armes, l'achèvement de la phase II. Si l'on examine l'aide-mémoire distribué hier par l'Ambassadeur de la Nouvelle-Guinée, l'on trouvera au haut de la page 3, la confirmation que l'opération des dispositions sur l'autonomie, dans la Constitution de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, et la garantie d'un référendum auprès de ses citoyens sur l'avenir politique de Bougainville, qui sont inscrites dans la partie XIV de la Constitution, dépendent de la vérification et de la certification par le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville que la phase II du plan d'élimination des armes, déjà convenu, avait été finalisée. Naturellement, l'effet pratique est que l'élimination des armes doit s'achever avant que le gouvernement autonome régional ne puisse être élu. Un retard dans l'achèvement du plan d'élimination des armes signifiera inévitablement un retard dans la tenue des élections.

La deuxième question de l'Ambassadeur du Mexique porte sur l'échéance du 30 juin 2003. Je pense que pour des raisons déjà précisées, il sera difficile de respecter cette date, mais nous espérons vivement que le retard ne sera pas trop long. L'Ambassadeur a posé une troisième question sur les conséquences d'un retrait du Groupe de surveillance de la paix (GSP). Nous pensons que la Papouasie-Nouvelle-Guinée a un rôle clair et irremplaçable dans l'élimination des armes et il serait très difficile, mais pas impossible, de finir cette opération sans sa participation. Le GSP est moins impliqué et moins utile pour ce qui est d'autres aspects de l'exercice, tels que les élections et l'élaboration de la Constitution.

La deuxième série de questions se rapporte au fait de savoir s'il est juste ou nécessaire de proroger de 12 mois le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, lorsque le Conseil a été informé, il y a quelque temps, par l'Ambassadeur Sinclair que l'exercice prendrait fin avant la fin de l'année 2002. Malheureusement, je pense que nous savons bien, d'après les activités du Conseil de sécurité, que les affaires internationales ne suivent pas un processus ordonné, prévisible et mécanique. Comme l'a dit Robert Burns, « de bonnes intentions ne suffisent pas ». Je ne pense pas que quiconque peut affirmer que Bougainville était unique et même inhabituel dans cette situation. Le Conseil de sécurité a compris, dans d'autres conflits, le fait que les calendriers ne sont pas immuables. Je pense qu'il serait particulièrement regrettable que le Conseil de sécurité ne comprenne pas le cas d'une petite opération dans un pays loin du centre des affaires du monde, alors qu'il comprendrait le cas de pays qui sont moins éloignés, surtout que, comme l'Ambassadeur de Singapour l'a mentionné, le

coût de l'opération pour une année dépasse à peine celui de missions plus importantes pour un seul jour. Je crois me souvenir que la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) coûte près de 1 630 000 de dollars par jour et nous avons eu certainement des retards en République démocratique du Congo, et ailleurs.

Nous sommes tout à fait d'accord sur le fait qu'il faudrait une stratégie de sortie et des points de référence, et les parties doivent s'en tenir à leurs obligations, mais je pense que nous devons aussi reconnaître que les progrès dans ce domaine ne sont pas linéaires. Notre préoccupation doit concerner les points de référence et le fait d'inciter les parties à les respecter, et non pas tenter de fixer des calendriers, plus ou moins arbitraires.

Nous pourrions dire que la stratégie de sortie doit être liée à l'élection d'un gouvernement autonome, tel qu'indiqué dans l'Accord de paix de Bougainville. Il y a eu des plans concrets qui ont été élaborés par les citoyens de Bougainville eux-mêmes pour achever l'élimination des armes avant le 24 décembre 2002. J'ai décrit les deux réunions tenues à cet effet, dans ma déclaration.

La Mission dispose de plans concrets pour effectuer la certification et la vérification de la phase II une fois achevée, et nous serions heureux de fournir des détails à ce sujet.

Si je pouvais préciser les arguments qui nous poussent à penser qu'il sera nécessaire d'avoir une prorogation de 12 mois pour finaliser le processus, au lieu de six mois, je pense que le premier point est que si les parties à l'Accord de paix de Bougainville achèvent la phase II avant le 24 décembre 2002, la certification de l'achèvement de cette partie du plan d'élimination des armes ne pourrait pas commencer avant que la Compagnie Alfa de Francis Ona ne se réconcilie avec ses voisins et confine également ses armes. Cela signifie que l'ensemble de Bougainville ne pourrait être couvert par la phase II du plan d'élimination des armes que d'ici mars 2003.

La certification de la phase II du plan d'élimination des armes exigerait du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville qu'il consulte toutes les communautés de Bougainville sur leur avis et leurs perceptions du processus de paix en général et de la mise en oeuvre du plan d'élimination des armes en particulier. L'objectif de ces consultations sera de savoir si, au niveau local, les personnes se sentent en sécurité et si les conditions favorisent la tenue d'élections pour le gouvernement autonome de Bougainville. Nous pensons que cela pourrait prendre jusqu'à trois mois pour achever cet exercice, en supposant que les conditions météorologiques permettent l'utilisation d'hélicoptères. Nous sommes dans un environnement où il y a très peu d'infrastructures, surtout dans le domaine des transports, et nous sommes donc très dépendants de l'utilisation d'hélicoptères pour survoler Bougainville.

Sur la base de ce calendrier, d'ici mai ou juin 2003, la certification devrait être soumise au Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les préparatifs pourraient commencer pour la tenue des élections pour un gouvernement autonome à Bougainville.

Je pense que nous ferons valoir, comme je l'ai déjà fait, que le retrait du Bureau politique doit être lié à l'élection d'un Gouvernement autonome à Bougainville. Vu la situation actuelle, il est probable que cela ne se produira pas avant le second semestre de 2003. L'expérience acquise par l'ONU dans le passé a montré que la mission devrait rester quelque temps après les élections pour renforcer la confiance, avant son retrait définitif. Si nous tenons compte de tous ces aspects, nous pouvons dire qu'avec de la chance, de la détermination et quelques efforts, le processus de paix devrait atteindre le point de non-retour d'ici la fin de l'année prochaine, ce qui entraînerait le retrait du Bureau politique.

Je ne voudrais pas surcharger le Conseil de proverbes britanniques, mais l'on dit aussi que cela ne vaut pas la peine de perdre le bateau pour un sou de goudron. Nous avons fait beaucoup de chemin, et je pense qu'il est bon de veiller à ce que ce processus soit mené à bien. Depuis que je travaille au Secrétariat, on a vu des cas où le Conseil n'a pas maintenu le cap; et nous devons maintenant en assumer les conséquences. Je pense, par exemple, à la République centrafricaine, où l'opinion ambiante est que les forces de maintien de la paix ont été envoyées à contrecoeur sur le territoire puis retirées prématurément, autrement dit, c'est nous qui avons, en quelque sorte, voué à l'échec la période d'après-conflit. Je pense qu'il serait très dommage de faire la même chose à Bougainville, alors qu'il s'agit d'une opération ne coûtant que 2 millions de dollars par an.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Prendergast des clarifications et des réponses qu'il nous a apportées.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 35.